

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

THOMAS CHAPPAIS Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

Les livres de prix

Nous avons signalé l'infamie du conseil municipal de Saint-Ouen, distribuant, comme prix aux enfants des écoles, une série de livres plus odieux les uns que les autres.

Un père de famille indigné nous dénonce entre autres certains passages du livre *La femme et la Révolution* sur le mariage ; mais ces passages sont tels qu'il nous est impossible de les reproduire, même pour en donner l'idée. Et l'on offre cela en lecture à des enfants de dix ans !

La seule page que nous puissions peut-être citer pour montrer où en sont les idées de l'auteur du livre, en dehors des détails immondes dont il appuie sa thèse, est celle-ci :

La trinité moderne : propriété, religion, famille, doit être renversée de son piédestal, afin que la reconstitution sociale s'accomplisse.

Pour cela, il faut se défaire des notions fausses et des illusions enfantines.

Il ne s'agit pas, dans un moment d'enthousiasme révolutionnaire, de raser les bastilles en pierres et de briser les idoles de la classe dirigeante.

Il y a d'autres bastilles qui, pour ne pas être de pierres, ne sont que plus difficiles à détruire. La constitution de la famille moderne est peut-être la plus dangereuse de toutes. Sous les dehors les plus séduisants, elle cache les vices et les crimes les plus horribles. Le mensonge, l'hypocrisie, l'adultère, l'infanticide, le parricide se serrent impunément la main sous son voile.

Assés de temps l'humanité s'est laissée fasciner par son extérieur. Le temps est venu d'arracher au mariage et à la famille leur masque de coté et d'hypocrisie.

Que chaque révolutionnaire fasse donc de son mieux pour détruire les préjugés que conservent encore les masses à cet égard.

Aux ouvriers et aux ouvrières à ne plus se laisser tromper par les fanfaronnades de ceux qui veulent leur faire croire que le mariage est le plus sûr garant de la pureté des mœurs, et la famille la source du bien-être de leurs enfants. Qu'ils se souviennent que "l'existence du mariage a pour condition la prostitution de leurs filles, et que c'est à l'institution de la famille qu'il faut attribuer l'éducation défectueuse de leurs enfants."

Aux d'implanter par la *Révolution*, sur les débris de la vieille société, l'Union libre et la Socialisation de l'éducation.

C'est abominable, et le bon sens outragé comme la pudeur se révolte contre de pareils outrages à l'institution fondamentale de toute société.

Aussi comprenons nous que même des feuilles républicaines aient protesté contre cet attentat monstrueux des conseillers de Saint-Ouen, s'attaquant ainsi officiellement à l'innocence des écoliers. Et pourtant, ces mêmes feuilles, en applaudissant naguères à la loi du divorce, n'ont-elles pas enlevé la pierre capitale de l'édifice

familial, et à la suite ne doit-il pas sombrer après avoir croulé ?

Néanmoins, retenons leur protestation, fruit d'une heureuse inconséquence. Mais ce n'est point assez de protester, et il nous semble qu'il le parquerait quelque chose à faire. Le code pénal punit les individus coupables d'excitation à la débauche. Nous demandons formellement que cet article soit appliqué aux conseillers municipaux de Saint-Ouen.

AUGUSTE ROUSSEL.

On lit dans le *Temps*, à propos de cette affaire de Saint-Ouen :

Nous avons vu, de notre côté, diverses personnes, surtout des parents des enfants qui avaient reçu ces singuliers livres de prix.

L'un d'eux, M. J. L..., demeurant rue Louis-Blanc, nous a dit : "J'assistais à la distribution des prix du groupe de la Gare. Ça n'a été, d'un bout à l'autre de la cérémonie, que mécontentement général. Il y a même eu un peu de tumulte. Mon fils, âgé de onze ans, ayant obtenu sept nominations, a reçu comme prix les *Mémoires de Louis Michel*. Le pauvre enfant, dans sa naïveté, n'a pu s'empêcher de s'écrier : Si j'avais su, je ne me serais pas dérangé. Un autre, M.B..., avenue des Batignolles, nous a fait cette remarque : "Avez-vous fait attention au nom du signataire de l'article élogieux paru dans le *Cri du Peuple* sur ces distributions de prix ? C'est M. A. Le Roy. Or ce monsieur n'est autre que le libraire qui a écoulé tous ses "rossignols" à notre conseil municipal. Mais l'homme sur qui nous faisons retomber ici la plus grande responsabilité, c'est le maire, M. le docteur Basset, qui habite Paris. Il avait fait envelopper les livres de papier rose sur lequel étaient imprimés ces mots : "Académie de Paris—Le maire : Basset."

Un autre encore, M. P..., avenue Victor-Hugo, nous dit : "A la rigueur, on pouvait donner des romans de Jules Vallès aux élèves des classes supérieures. Or mon fils, qui a dix ans et est encore dans les classes inférieures, a reçu un volume, très bien relié, c'est vrai, mais contenant ceci : la *Femme et la Révolution*. Prix : 1 franc ; "Un malfaiteur public Jules Ferry", par Louis Fiaux. Le premier avait été imprimé sur papier blanc en 1883, le second sur papier jaune en 1886. Le premier ouvrage m'a révolté. Vous ne pourriez pas en donner un seul extrait dans votre journal. C'est uniquement l'apologie des sens. Dans des pages que j'ai arrachées on conspuait le mariage, on préconisait les amours libres et successifs. Et on le remet à un enfant de dix ans !

La même personne a pu nous fournir les titres des ouvrages offerts en cette solennité révolutionnaire : les *Parcours du protestantisme* ; les *Manuel Raspail* ; *L'insurgé* ; les *Réfractaires* et le *Bachelier*, romans de M. Jules Vallès ; l'*Ere nouvelle* et les *Mémoires de Louis Michel* ; la *Crique sociale*, de Blanqui ; *Jun* 1848, par Victor Marouk ; les *Chansons* de J.-B. Clément ; les *Exilés* de

M. Hervius sorti et trouva sur le port une population en alarmes. Un grand nombre de barques n'étaient pas rentrées ; femmes, enfants et vieillards, le cœur épouvanté, se demandaient combien de pêcheurs rentreraient. On s'y attendait, hélas ! le lendemain on compterait à Comcarneau des veuves et des orphelins de plus.

Georges sentit en ce moment l'horreur de son crime. Il n'en pouvait douter ; Raymond était mort. Par une sorte de point d'honneur bizarre et terrible, Carniveau n'eût point accepté le prix du sang, s'il n'avait été résolu à le verser. Georges Hervius se trouvait à jamais débarrassé du rival qui se plaçait entre lui et le bonheur rêvé.

Il ne verrait plus son frère près de Thécia, il ne souffrirait plus l'horrible torture de l'entendre fixer la date de son mariage. Primangnet renoncera à toute idée de colonisation commerciale aux *Iles Sauvages*. N'ayant désormais qu'un seul neveu, fils d'une sœur tendrement chérie, il le garderait près de lui. Georges s'efforcerait de le faire revenir de ses soupçons ; il jouerait un rôle habile de consolateur près de Thécia, et dans quelques mois sa vie se trouverait changée. Il serait heureux, enfin ! Heureux et riche, mari d'une femme belle, spirituelle, qu'il aimait de toute la puissance de son cœur... Il serait heureux ! Mais en même

temps qu'il répétait ce mot, une voix intérieure criait au dedans de lui : —Heureux ! tu ne saurais plus l'être ! A ton front restera le signe de la réprobation : fratricide ! En vain tu crois qu'il te sera possible d'oublier ; tu n'oublieras jamais ! Nul fardeau de misère ne saurait être plus lourd que le tien. Cain ! Cain !

Pour cesser d'entendre cette voix, il pressa le pas, jetant autour de lui des regards égarés. En proie à une hallucination folle, il lui semblait voir un fantôme léger le précédant sur la route, l'attirant et l'obligeant à le suivre. Il tenta de s'arrêter dans cette course vertigineuse, mais une main invisible le poussait, et toujours un souffle passait sur son front froid comme celui de la mort, et une voix étouffée répétait :

—Cain ! Cain !

Il se heurta contre un homme arrivant en sens contraire, et faillit tomber.

L'homme leva son falot : —Monsieur Hervius !

—Pierre la Guigne !

—Mon frère ? mon frère ? demanda Georges avec égarment.

—Nous ne pouvons aussi tard espérer en avoir des nouvelles, Monsieur ; rentrez, croyez moi, demain nous nous mettrons en quête à la première heure.

Le matelot l'entraîna, et Georges se laissa faire.

1871, d'Eugène Chatelain ; la *Femme et la Révolution*, de Stackelberg.

L'information est complète. Nous verrons maintenant si la justice saura agir.

Manifeste du Comte de Paris

Paris, 15.—Le comte de Paris a lancé un manifeste dans lequel il expose ses droits au trône de France. Ce manifeste se termine ainsi : — "Puissent tous les bons citoyens dont les espérances ont été déçues, dont les intérêts ont été compromis et dont la conscience a été blessée par le régime actuel, s'unir aux ouvriers de la première heure afin de préparer le salut commun. Puissent ils secondar les efforts de celui qui sera le roi de tous les premiers serviteurs de la France."

New-York, 15.—Le correspondant parisien du *Herald* envoie la dépêche suivante : L'un des plus importants manifestes qui ait jamais été lancé en Europe a été placardé la nuit dernière dans les principales villes de la France.

Le comte de Paris envoyait en même temps ses instructions à tous les comités royalistes dans les 86 départements de la France, et ses ordres ont été exécutés avec tant de promptitude et de célérité qu'il est évident que l'organisation du parti orléaniste est complète. Le manifeste est ainsi conçu :

Aux représentants du parti monarchiste en France

A de grands dangers a succédé un calme apparent et cela est dû en grande partie aux monarchistes de la chambre. Ils ont en vérité compris que leur position se déterminerait d'après leur nombre ; s'ils composent une faible minorité, ils se contenteront de faire entendre des protestations énergiques et persistantes ; si d'un autre côté ils se trouvent avec la majorité, ils ont à porter la responsabilité du pouvoir.

Mais quoique suffisamment nombreux pour avoir de l'influence ou du poids sur les décisions de l'assemblée, la direction des affaires, cependant, n'est pas dans leurs mains. Ils doivent donc s'occuper seulement de la défense des intérêts conservateurs et des intérêts du peuple sans aggraver la crise parlementaire comme la république l'a fait trop souvent.

C'est exactement ce qu'ils ont fait de la manière la plus patriotique dans une crise récente et mémorable et pour cela ils méritent les remerciements de la partie conservatrice de la France. Mais ce calme apparent cache les périls de l'avenir. Les considérations électorales qui dominent les chambres —chambres qui sont en elles-mêmes toutes puissantes—annulent tout effort qui a été tenté dans la direction de rétablir l'ordre dans les finances.

L'instabilité du pouvoir exécutif isole la France des autres puissances de l'Europe. Son bien-être matériel n'est pas encore assuré. Partout la faction qui triomphe opprime la partie de la populace qui a succombé.

En un mot, personne n'a confiance

au lendemain. Un tel état de choses impose de nouveaux devoirs aux monarchistes ou au pays. Ne se trouvant pas restreints par un mandat limité ils ont à agir, ils doivent montrer à la France que la monarchie lui est nécessaire et que son rétablissement peut être effectué sans secousse et avec justice.

Ils doivent rassurer la France sur les dangers imaginaires de la période de transition, et lui prouver qu'une telle transition peut se produire d'une manière parfaitement légale.

C'est en vain que le congrès a proclamé l'éternité de la république. Un congrès peut défaire ce qu'un autre congrès a fait, et le jour où la France aura clairement manifesté sa volonté, aucun obstacle de procédure ne résistera sur le chemin de la monarchie et elle reviendra à la vie encore une fois.

Devenu plus sage par une triste expérience le pays n'a que très peu de foi dans les transformations légales et régulières de son gouvernement.

L'histoire de la France fournit malheureusement au peuple de trop nombreuses raisons pour qu'il n'entrevoie pas l'une de ces crises violentes qui semblent revenir périodiquement dans notre vie nationale.

Si une crise semblable se renouvelle encore, la monarchie peut et doit fournir le remède. Les monarchistes n'auront pas provoqué ce résultat. Quand les passions et les souffrances nationales engendrées par une ambition criminelle auront produit à leur tour une guerre civile ou qu'une faction politique aura eu recours à la force pour atteindre le pouvoir, le jour où la loi et l'ordre seront violés, la monarchie réapparaîtra comme un instrument d'ordre et une garantie de paix. Mais la France doit d'abord connaître quelle sera cette monarchie. Le moment est bien choisi pour le lui dire, pour lui déclarer qu'elle n'aura pas à faire un pas en arrière.

Le pays doit savoir que le principe de la tradition historique avec sa merveilleuse souplesse peut s'adapter aux institutions modernes, qu'il apportera au gouvernement de notre société démocratique ce poids qui lui manque sous le régime républicain. La France saura aussi qu'il jouera une part dans la société non moins effective que celle qui agit parmi les vieilles monarchies européennes. Pour créer, avec tant de révolutions, un gouvernement dont les principes devront être plus fermes et plus larges, nous devons faire revivre la tradition historique par une entente faite librement entre la nation et la famille dépositaire de cette tradition.

Ainsi, un engagement réciproque consacrant le droit historique et liant, comme tous les contrats, les générations futures peut seul garantir à la fois cette stabilité dont la France a besoin pour reprendre sa position parmi les puissances européennes et pour jouir de cette liberté qui par-dessus tout protège le faible.

Cet ancien pacte devra encore une fois être énergiquement renouvelé au

nom de la France soit par une assemblée constituante, soit par le vote populaire. Par le seul fait que la monarchie ne l'emploie pas, cette dernière forme est d'autant plus solennelle et mieux adoptée à un acte qui ne doit pas être renouvelé et qui, on l'admet, donnerait sans délai un tribunal solide à la constitution. Un gouvernement créé par la voix du peuple comme la monarchie le sera le jour de son inauguration, n'a rien à craindre d'une consultation directe avec le pays. C'est au suffrage universel direct que le choix des députés doit être confié. Grâce à son ancienne origine et à sa nouvelle organisation la monarchie sera assez forte pour concilier la pratique du suffrage universel avec la garantie de l'ordre que le pays exigera de lui. Dégoûté du système parlementaire républicain, le pays réclame un gouvernement puissant parce qu'il sait très bien que même le vrai régime parlementaire qui existait sous la monarchie et qui a répandu tant de lustre de 1815 à 1848 n'est pas compatible avec une assemblée élue par le suffrage universel. Nous devons en modifier le rouage afin de l'adopter à ce nouveau et puissant moteur.

Sous la République, la chambre commande sans contrôle. Sous la Monarchie le roi gouverne conjointement avec les chambres, marche côte à côte avec la chambre des députés. Une égale autorité appartiendra au Sénat qui sera aussi électif et qui unira les représentants des grandes forces et les grands intérêts sociaux. Entre ces deux assemblées la royauté avec ses ministres, comme intermédiaires capables d'obtenir l'appui des deux chambres sera éclairée, guidée, mais non esclave. Les vrais principes constitutionnels seront scrupuleusement respectés, car aucune nouvelle taxe ne pourra être imposée, aucune nouvelle dépense ne pourra être autorisée sans le consentement de ceux qui auront été choisis par la nation. Ces députés auront aussi la tâche de discuter librement toutes les questions d'intérêt pour le pays et entendre toutes les protestations qui pourront être faites contre la politique du gouvernement. Mais un caprice de la chambre des députés ne devra pas tout à coup paralyser la vie publique et la politique nationale.

Nous aurons à améliorer pacifiquement notre situation avec l'Europe, à nous faire respecter par nos voisins qui seront tenus de compter avec nous. Les ministres qui prendront part à cette grande entreprise ne pourront la mener à bonne fin s'ils ont la crainte que leurs efforts ne soient interrompus par un simple caprice parlementaire. Ils se sentiront libres de cette crainte le jour où ne seront pas responsables à une chambre seulement mais aux trois autorités revêtues du pouvoir législatif. Aussi les députés ne serviront plus à renverser les ministères, ce qui est malheureux, et pour l'assemblée et pour le gouvernement.

Sous un gouvernement monarchique, la France pourra par la paix et

le travail reconquérir la position qu'elle occupait auparavant. Grâce à la confiance inspirée par la stabilité de ses institutions, elle aura l'autorité nécessaire pour traiter avec les puissances étrangères qui consentiront à diminuer les dépenses militaires qui ruinent la vieille Europe au profit des autres parties du monde.

La monarchie assurera au clergé le respect qui lui est dû pour l'accomplissement de sa mission.

La monarchie placera les nations, les traditions militaires à l'abri des fluctuations de la politique en donnant à l'armée une tête inattaquable et invulnérable.

La stabilité du gouvernement permettra qu'il s'applique effectivement à l'étude des problèmes qui affectent la condition de la population ouvrière dans la ville et dans le pays et à aider à améliorer leur existence au lieu d'exciter les unes contre les autres les diverses classes qui coopèrent à produire la prospérité nationale.

Sous l'égide de la monarchie, le maintien du suffrage universel pour toutes les charges qui pourront être instituées et pour la nomination des maires par les conseils municipaux dans les districts ruraux, sera la principale garantie. En même temps les serviteurs modestes de l'état qui seront parvenus à leur position par leur travail, ne seront pas molestés pour les avoir gagnés sous la république. Si d'un côté les victimes de la persécution républicaine doivent compter sur leur réhabilitation, d'un autre côté les employés qui négligent leurs fonctions auront seuls à craindre l'arrivée d'un pouvoir honnête et juste.

Mais dans ce cas, la monarchie ne veut pas dire que le parti triomphant exercera sa vengeance sur le parti battu—le triomphe d'une coterie sur une autre. En élevant le chef du pouvoir exécutif au-dessus de toute compétition, il devient par là l'administrateur suprême de cette loi devant laquelle tous sont égaux. Donc que tous les bons citoyens, tous les patriotes que le régime actuel a trompés dans leurs espérances, dont les intérêts ont été compromis et dont la conscience ont été torturée, s'unissent à ceux qui ont toujours travaillé depuis à assurer le salut commun. Qu'ils secondent les efforts de celui qui sera le roi de tous et le principal serviteur de la France.

COLLISION

24 PERSONNES TUÉES ET UN GRAND NOMBRE BLESSÉES MORTELLEMENT

Londres, 16.—Le train de Midland se trouvait à la traversée à un mille de Doncaster. On était à prendre les billets de passage lorsque l'*Express* de Liverpool vint le frapper. Cela a pris beaucoup de temps pour retirer des décombrés les morts et les blessés. 24 personnes ont été tuées et grand nombre de blessés ne survivront pas à leurs blessures. Cet accident est dû à une erreur de signaux.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

17 Septembre 1887—N° 37

LE CRIME

DES

GLENANS

[SUITE]

—Pensant que Raymond pouvait, par prudence, s'être arrêté chez Kernor, il s'y est rendu.

—Mon pauvre enfant, dit le capitaine dont la voix faiblait, Dieu veuille qu'il ne lui soit rien arrivé !...

Pendant un moment il marcha de long en large dans la chambre, murmurant d'une voix sourde :

—Et ne rien pouvoir ! être réduit à l'impuissance !...

Enfin, arrachant Thécia de son poste d'observation :

—Laisse-moi fermer cette fenêtre, ma fille, et prie Dieu en serrant ton enfant sur ton cœur.

L'heure du souper sonna, mais nul ne put y prendre part. Georges déclara qu'il n'avait pas faim, et qu'il irait chercher des nouvelles.

Thécia parut touchée de cette parole.

Par intervalle, il parlait avec volubilité, afin d'imposer silence à la voix criant en lui, ou bien il se taisait, écrasé de honte.

Le capitaine attendait dans le petit salon.

—Rien ! n'est-ce pas ? dit-il à Pierre.

—Rien ! mon capitaine.

—Va te reposer, mon brave ; nous sortirons demain à l'aube.

Pierre descendit à la cuisine ; il n'en pouvait plus de faim et d'épuisement.

Le lendemain il aurait besoin de toutes ses forces, il mangea donc, servi avec une grande bonté par Barbe, qui lui savait gré en ce moment d'une douleur si sincère et si profonde.

La nuit fut terrible pour tous les habitants de la maison grise. A l'aube, Thécia se traîna jusqu'à l'église. Agenouillée sur le pavé, elle supplia Dieu de sauver celui à qui elle comptait confier le bonheur de sa vie. Elle vida sa bourse dans les mains des pauvres qui l'implorèrent. Quand elle rentra au logis, Pierre et Primangnet n'étaient plus là.

Plus loin on attendait l'heure de la marée.

Quand les premiers flots battirent, un frisson passa sur tous les épidermes ; la mer, cette grande tueuse, allait se couvrir de débris. Avec l'écumé dont elles se frangeaient, les vagues rejetaient des fûts, des al-

gues, des morceaux d'avirons, des lambeaux de toile. Des hommes armés de gaffes attrapaient ces épaves, dans le but de découvrir un indice, un nom. Des barils d'eau de vie roulaient confondus avec des cages à poules et des agrès brisés. Le brick coulé à pic jetait ses épaves à la côte.

Au milieu des hommes qui les fouillaient se trouvait Pierre la Gai-gue, travaillant sous les yeux du capitaine.

Tout à coup il poussa un cri.

Une élégante figure de sainte venait de rouler sur la grève, entourée de fûts gigantesques.

—Sainte Thécia ! Sainte Thécia ! fit le matelot d'une voix étranglée.

Le capitaine haletant se pencha.

Oui, c'était bien la figurine qui décorait son canot, l'image de la patronne de la jeune femme qui, souillée, mutilée, venait de rouler à ses pieds.

—Oh ! le pauvre enfant ! le pauvre enfant ! s'écria le capitaine.

Dans l'exaspération de son malheur, il cessa de voir ce qui se passait autour de lui ; des bruits sourds emplirent son cerveau, ses mains convulsives s'efforcèrent d'arracher sa cravate la face s'empourpra, et il tomba brusquement à la renverse.

—Da secours ! cria Pierre. Un médecin !

Quatre hommes croisèrent rapidement leurs avirons ; en une minute

le corps du capitaine fut placé sur un brancard improvisé, et Pierre les suivit, tenant dans ses bras la statuette brisée de Sainte Thécia.

Le matelot pénétra le premier dans la maison, puis il appela Amalotte.

—Le capitaine vient de s'évanouir dit-il ; pas un mot à Madame avant l'arrivée du médecin.

—Mon Dieu ! répondit la jeune fille, n'y avait-il pas déjà assez de malheurs ici !

Thécia se tenait dans sa chambre ; Georges était de nouveau sorti.

Quand le médecin arriva, et qu'il vit la face congestionnée du capitaine, il secoua tristement la tête.

—C'est une attaque, dit-il.

Il pratiqua une saignée, mais le sang jaillit à peine ; le cerveau ne se dégageait pas. Cependant, au bout de deux heures de soins empressés, le capitaine donna quelques signes d'existence ; ses paupières s'ouvrirent, il parut chercher autour de lui.

—Pauvre capitaine ! il demande Madame ! dit Pierre.

—C'était un bon chrétien, ajouta le docteur ; allez chercher l'abbé Gabria.

L'attaque était terrible, mortelle. Thécia accourut. Agenouillée devant le lit du vieillard, dont la langue se trouvait frappée de paralysie, elle lui répéta les mots qu'inspire la plus vive, la plus sainte affection.

(A suivre.)

SOMMAIRE

Les livres de prix
Manifeste du comte de Paris
Collision
FEUILLETON—Le crime des Glénans
Leurs manœuvres
Trop pressés
Petite gazette
Une fête à bord
Dépêches
Affaires d'Irlande
Prorogation du parlement
France et Allemagne
Pique-nique à Knowlton
Manifeste monarchique
Echos et nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

Nouvelles étoffes à robes—Behan Brothers
Chemin de fer d'Oxford et New-Glasgow.—A. P. Bradley
Terre à vendre—Dame veuve Jean Rochon
Arbres d'ornementation—Joseph Boivin
Avis aux entrepreneurs—A. Gobeil
Cour Supérieure—Blanchet, Drouin et Dionne
Importations d'automne.—Behan Brothers.
Chemin de fer du Lac St Jean—voir même page

CANADA

QUÉBEC, 17 SEPTEMBRE 1887

LEURS MANŒUVRES

Voici un échantillon des manœuvres déloyales pratiquées pour enlever le comté d'Ottawa. C'est un journal de la capitale fédérale qui nous l'apporte :

Un fait qui prouve bien la tactique honnête de nos adversaires s'est passé à Aylwin. L'officier rapporteur, ne fit pas son apparition au poli hier matin afin d'empêcher de voter les électeurs de la localité. Le maire de Aylwin, M. Luc Henry et M. B. N. Reid et James Molyneux, s'apercevant de ce stratagème frauduleux fait dans le but de défranchiser les électeurs d'Aylwin, ouvrirent une liste sur laquelle s'enregistrèrent de suite cinquante électeurs favorables à la candidature de M. Cormier.

C'est ainsi que les purs travailleurs des comtés qu'ils veulent remporter coûte que coûte.

Voilà comment le torrent national balaie tout sur sa route.

TROP PRESSES

On lit dans le *Journal de Waterloo*, en date du 15 courant :

"L'Electeur et la Patrie sont déjà à faire le choix du successeur du député de ce comté à l'Assemblée législative, M. Thos. Brassard. Tous deux s'accordent à dire que M. Auger sera probablement le candidat du gouvernement. Mais, et ils approuvent d'avance sa candidature. La Patrie appelle M. Auger "l'ancien député fédéral de Shefford." Qu'était donc alors M. Huntington puisque c'est contre lui que M. Auger a fait la lutte ?

"Mais n'est-ce pas se montrer un peu pressé que de s'occuper de cela du vivant de M. Brassard ? Si les conservateurs en faisaient autant, quels cris de paon pousseraient les organes libéraux.

"Respectez donc vos amis."

Le *Journal* ajoute ici que contrairement à ce que l'Union annonçait samedi dernier—nouvelle qui a depuis fait le tour de la presse—M. Brassard n'est pas mort, malgré que les médecins aient peu d'espoir de le sauver.

PETITE GAZETTE

On a fait un pas, à Montréal au comité d'enquête sur les boodlers du conseil de ville, dit la *Minerve*. Après deux heures de discussion oiseuse, il a été résolu de considérer, mardi prochain, une accusation spéficiant un contrat en rapport avec lequel de l'argent a été offert et accepté pour corrompre certains échevins. Le seul détail que ne donnera pas l'accusation est le nom des échevins coupables. La preuve dévoilera ces noms.

M. l'abbé Herménégilde Bouffard, du Séminaire de Québec, vient d'être nommé vicaire de la paroisse St-Jean-Baptiste, en remplacement de M. Arthur Vaillancourt, nommé vicaire à la Basilique.

La ville de New-York compte environ 160 femmes qui pratiquent la profession médicale. Une demi-douzaine de ces femmes-médecins se

font un revenu d'environ \$10,000 par année.

Le *Morning Call* de Winnipeg, en proposant un compromis entre les deux gouvernements sur la question du chemin de fer de la rivière Rouge, dit que si on promettait aux manitobains un réajustement équitable des taux de fret, et l'abandon prochain de la politique de désaveu en matière de chemins de fer, la province serait disposée à abandonner une partie de ses prétentions et à discontinuer pour le moment la construction d'une voie ferrée allant à la frontière américaine.

M. Chrysostôme Langelier a dû être nommé registraire provincial, en remplacement de son frère M. John Langelier, par ordre en conseil, hier après-midi.

La convention électorale des républicains de l'Etat de New-York s'est réunie mercredi à Saratoga. On avait parlé d'abord de graves dissensions qui existaient entre les divers groupes de politiciens, et dont les échos allaient retentir, disait-on, dans la salle de la convention. Mais en réalité les chefs républicains avaient pris leurs mesures pour mener très rapidement les choses, et le partage des candidatures n'a soulevé aucun incident.

M. Fred. Grant, le fils aîné de feu le général Grant, ex-président des Etats-Unis, a été choisi comme candidat aux fonctions de Secrétaire d'Etat. M. Fred. Grant est, on le sait, l'ancien associé de Ferdinand Ward, actuellement au pénitencier de Sing-Sing.

L'*Evening Journal* prétend que la position de solliciteur général sera offerte à M. D. Girouard, M. P.

La nouvelle que le gouvernement impérial avait définitivement décidé de subventionner la compagnie de steamers du Pacifique Canadien est d'importance majeure pour le pays. Cela nous assure un service permanent entre les ports de la Puissance et la Chine et le Japon, facilitant ainsi le développement d'un commerce qui ne peut manquer de prendre de grandes proportions.

Il détournera ainsi une partie du trafic qui se fait entre l'Europe et l'Est pour le faire passer à travers la Puissance qui en fera son profit.

On vient de recevoir à Washington une lettre du fils du commodore Morgan, un des héros de la guerre de 1812, ordonnant la mise en vente d'une magnifique épée historique, qui avait été donnée à son père par l'Etat de la Virginie "en l'honneur de l'intrépidité et de la valeur qu'il avait déployées lorsqu'en qualité de lieutenant de la frégate américaine "Constitution," il s'était emparé des frégates anglaises "Guerrière" et "Java," le 19 août 1812 et le 23 décembre 1813.

La "Guerrière" était un navire français qui avait été pris par les Anglais et que ceux-ci avaient transformé ensuite pour leur usage.

La poignée et le fourreau de l'épée d'honneur décernée au commodore Morgan sont en or. Sur le fourreau sont représentées en bas-relief les victoires navales que devait rappeler l'épée. Depuis plus de trente ans, ce précieux souvenir était en dépôt dans une banque de Washington.

Mais le fils du commodore Morgan, qui habite maintenant l'Angleterre, se trouve, dit-on, dans la triste nécessité de faire vendre l'épée de son père pour parer à ses plus pressants besoins d'argent.

Les fabricants de conserves de homards du Nouveau-Brunswick, après une mauvaise saison d'affaires se sont jetés à la mise en boîte des blquets. Des quantités énormes de blquets sont ainsi mises en conserves. On peut s'attendre à en voir bientôt sur notre marché. Le bluet se conserve tout aussi bien que les autres fruits en boîtes.

Le gouvernement fédéral vient de fixer jeudi le 17 novembre prochain comme jour d'actions de grâce.

Voici quelles sont les nouvelles divisions des districts du Revenu de l'Intérieur pour la province de Québec : Division D., Montréal, M. R. Bellemare, bureau à Montréal, avec

les districts de Montréal, comprenant la ville et les comtés d'Hochelaga, Jacques-Cartier, Laval, Vaudreuil, Soulanges, Laprairie, Chambly ; Beauharnois, à Ormstown, comprenant les comtés de Beauharnois, Chateauguay et Huntingdon ; Joliette, à Joliette, et les comtés de Berthier, Joliette, Montcalm et l'Assomption ; Pontiac est compris dans la division d'Ottawa, Ont., Sherbrooke, à Sherbrooke, Richmond avec la ville de Sherbrooke et les comtés de Wolfe, Compton et Stanstead ; Sorel, à Sorel, et les comtés de Richelieu, Verchères et Yamaska ; Saint-Hyacinthe, à Saint-Hyacinthe, Rouville et Bagot ; Iperville, à Iperville, avec les comtés de Brome, Iberville, Missisquoi, Napierville, Shefford et Saint-John ; Terrebonne, à Sainte-Thérèse, et les comtés d'Argenteuil, Deux Montagnes et Terrebonne ; Trois-Rivières, la ville et les comtés de Champlain, Maskinongé, Nicolet, Saint-Maurice, Drummond et Arthabaska. Division C. Québec, avec les comtés de Québec, Montmorency, Portneuf, Lotbinière, Bellechasse, Beauce, Mégantic, et tout l'Est, y compris les îles de la Madeleine.

DÉPÊCHES

PROROGATION DU PARLEMENT

DISCOURS DE LA REINE
Londres, 16.—Le parlement a été prorogé aujourd'hui. La Reine a prononcé le discours suivant :
My Lords et messieurs.

Mes relations avec les autres puissances continuent à être amicales. Les négociations entamées entre la Russie et moi-même au sujet de la frontière que nous nous accordons à reconnaître comme la limite nord de l'Afghanistan ont abouti d'une manière satisfaisante.

L'émir a accepté la frontière proposée et j'ai espoir que cette convention aidera puissamment au maintien d'une paix durable.

Le traité entre la Grande Bretagne et la Chine, au sujet des relations de la Chine et de la Birmanie a été ratifié. L'espoir que j'avais exprimé d'une pacification générale en Birmanie pendant la présente année s'est pleinement réalisé. Le gouvernement établi fait sentir son influence jusque dans les districts les plus reculés.

La convention qui a été conclue entre la Turquie et moi-même dans le but de définir les conditions sous lesquelles il serait possible pour moi d'entreprendre le retrait de mes troupes de l'Egypte à une date fixe, n'a pas encore été ratifiée par le sultan. La conduite du sultan ne change pas de nature mes obligations. La présence de mes forces a assuré à l'Egypte les bienfaits de la tranquillité et a permis d'appuyer effectivement les efforts du Khédive, pour promouvoir un bon gouvernement et la prospérité de son peuple.

Je me suis entendu avec les Etats-Unis, pour réferer à une commission conjointe les questions difficiles relatives à la difficulté des pêcheries de l'Amérique du Nord qui a été récemment discutée par deux nations. Je mentionne avec une satisfaction toute particulière la réunion de la première conférence des représentants de nos colonies, qui a eu lieu à Londres. Dans leurs délibérations ils se sont occupés de matières d'un grand intérêt pratique pour leurs pays respectifs et ils ont conduit ces délibérations avec un grand esprit d'entente et de coopération qui, je n'en doute pas, donneront plus de force encore aux liens qui unissent les diverses parties de mon empire.

La Reine remercie la Chambre des communes pour les crédits généreux qu'elle a votés pour les besoins du service public.

Il y a quelque raison de croire que la sérieuse dépression qui se fait sentir dans les intérêts commerciaux et industriels depuis assez longtemps déjà, prend un caractère moins grave. Je suis profondément peiné de constater la misère dans laquelle se trouve encore une grande partie de la classe agricole. Les besoins et les difficultés de l'Irlande ont occupé votre sérieuse attention durant une session prolongée. J'ai confiance que les remèdes que votre sagesse a créés produiront graduellement un complet rétablissement de l'ordre en Irlande et donneront un nouvel encouragement aux industries pacifiques. Afin de passer ces mesures il a été nécessaire de laisser de côté plusieurs projets importants affectant les autres parties du royaume que vous reprendrez à la prochaine session.

Après avoir fait allusion au commerce et à la procédure criminelle en Ecosse, la Reine termine ainsi : Cette année, le 50 anniversaire de mon règne a été l'occasion de l'expression de l'amour et de la loyauté de mes sujets. J'ai été profondément touché. Je suis en effet vraiment reconnaissant de cette preuve sympathique d'affection qui m'a été donnée de toute part. Je remercie Dieu des bienfaits qu'il a accordés à moi et à mon peuple. J'espère pouvoir vivre encore longtemps pour régner sur un peuple aimant, fidèle et uni.

AFFAIRE D'IRLANDE

Londres, 16.—J. T. Brunner, député libéral aux Communes pour Northwich, division de Cheshire, a donné \$5,000 pour commencer à créer un fonds destiné à rencontrer les besoins matériels de l'Irlande et y venir au secours de la misère actuelle.
Dublin, 17.—Le comité exécutif de la Ligue Nationale a pris des mesures

pour qu'il y ait, dimanche prochain, des assemblées à Roscommon, Bandun, Newton, et Kilmacthomas.
Les députés Shey, Brunner, Hooper, Timothy, Healy et Dillon y porteront la parole.
M. Balfour a eu aujourd'hui une conférence au château avec lord Ashbourne et le général Butler. On s'attend que ces assemblées vont être prohibées par proclamation.

La corporation de Dublin, sur proposition du lord maire, a, aujourd'hui, adopté une résolution protestant contre "la politique tyrannique du gouvernement" et approuvant la conduite patriotique de M. O'Brien.

FRANCE ET ALLEMAGNE

Berlin, 16.—On dit en cette ville que l'essai de mobilisation des troupes en France a prouvé le fait qu'elles étaient incapables de soutenir de longues marches.

Une dépêche de Berne à la *Gazette de Cologne* déclare que pendant que la presse discute le droit qu'a la Suisse d'occuper certaines parties de la Savoie, dans le cas d'une guerre entre la France et l'Allemagne, la France s'occupe de construire un fort devant commander sur la ville de Cox et sur la voie qui y conduit.

LE MANIFESTE MONARCHIQUE

COMMENTAIRES DE LA PRESSE
Paris, 16.—La *République Française* dit :

"Le manifeste du comte de Paris a brisé l'union des conservateurs et c'est une heureuse fortune pour la république. Le cabinet ne manquera pas de faire son devoir dans le cas où les conspirateurs passeront des paroles aux actes."

Le *Journal des Debats* dit :

"Les conservateurs comprennent que la république est pour jusqu'à présent le seul gouvernement sous lequel ils puissent soutenir leur cause sans sacrifier leurs principes et leur dignité.
Les journaux conservateurs parlent du manifeste comme étant le prélude d'une action vigoureuse de la part des anarchistes."

L'homme aux remèdes nombreux

L'invalide qui s'empare de la liste des médicaments comme d'un menu, et qui va constamment d'un remède à l'autre, comme l'hôte d'un dîner d'hôtel, court une grande chance de se tuer lui-même avant d'avoir épuisé le catalogue des poisons. Quelques constitutions supportent cette espèce de traitement médical plus longtemps que d'autres, mais ils devront à la longue succomber. Nous croyons cependant que ce plan de transporter toute la matière médicale aux estomacs du malade est devenu insensé. La moitié de notre population comprend que ces deux inestimables remèdes introduits par Holloway sont suffisants pour toutes les maladies internes et externes. L'autre moitié est à la veille de partager la même opinion.

On peut prédire sûrement que le jour n'est pas loin où la Pharmacopée sera réduite à un très mince volume, qui pourra par hasard devenir de plus en plus petit par degrés et venir admirablement petit, jusqu'à ce qu'il disparaisse entièrement. De vieilles erreurs ne peuvent pas toujours durer. Elles doivent s'éteindre, et si elles sont dédaignées ensevelies avec le respect dû aux antiquités, c'est autant qu'on en peut attendre. Le bras de la résurrection ne pourra jamais arriver jusqu'à elles.

Nous avons nos préjugés, comme tout le monde, et ils s'attachent à nous comme des coquilles, formant une espèce d'armure que le glaive de la vérité ne peut pas toujours pénétrer sûrement.

Mais quand nous voyons des maladies vieilles de vingt années guéries en six semaines par les *PILULES D'HOLLOWAY* (et ces merveilles se sont accomplies à satiété au témoignage de tous) que pouvons-nous dire ? Nier l'efficacité de remèdes qui agissent si miraculeusement serait orgueil pur. Nous ne pouvons nous faire passer pour aussi ridicules. La réputation de ses médecines comme *spécifiques* pour les trois quarts des maladies de la race humaine est fondée sur des faits immuables, et les faits sont en quelque sorte des antagonistes que nous dédaignons rencontrer sur le terrain de la Controverse en face des théories de tout genre que la profession pourrait nous fournir. Nous avons beaucoup d'amis dans la faculté, et probablement plusieurs d'entre eux pourraient considérer les guérisons effectuées à leurs droits. S'il en était ainsi, ce serait une offense que le malade approuverait et que tout philanthrope, dont l'intérêt ne se trouve pas compromis, est certain de recommander.

Livingston news.

Echos & Nouvelles

Nous avons constaté que les meilleures Poudres de Condition—sont les "Maud S."

Course de yachts

Voici les entrées pour les courses de yachts qui auront lieu aujourd'hui.

Première classe

Hirondelle J. U. Grégory
Bernadette P. Landry
Guinevert S. Peters
Osprey J. O. Thom
Euone H. H. Sharpley

Seconde classe

Montagnais Morin et Potvin
Ripple S. M. Smyth
Yolante J. T. Green
Iris T. S. Hethrington
Enid A. H. Peters

Guide des voyageurs -- voir

4 PAGE.

Etrange trouvaille

M. Côté de l'Île-Verte a apporté au marché, hier matin, 71 goélands qu'il a trouvés dans sa pêche. Il y en avait 72, et il en a tué 1.

—La Salsepareille d'Ayer est fortement concentrée; c'est le remède le plus économique dont on puisse se servir pour purifier le sang.

Accidents de voitures

Vers huit heures hier soir, le cocher Joseph Côté, de la station de voitures du marché Montcalm, conduisait deux pratiques, lorsqu'en passant vis-à-vis le magasin de machines à coudre de M. Turner, coin des rues St-Jean et Ste-Angèle, l'essieu se rompit et l'une des roues de la calèche alla donner dans la glace d'une des vitrines et la mit en pièces. Par bonheur les trois hommes ne se firent aucun mal.

—Un peu plus tard, le cheval de M. J. B. Z. Dubeau, qu'il conduisait lui-même, a pris le mors aux dents sur la Place d'Armes et est descendu la rue du Fort à l'épouvante. En arrivant vis-à-vis le bureau de poste, la voiture a rencontré un obstacle et est restée là en pièces, l'animal emporté continuant sa course désordonnée.

M. Dubeau a été fortement contusionné en tombant de voiture, et l'ami qui l'accompagnait s'en est tiré sans mal.

Le cheval a été arrêté sur les remparts.

—Le Rénovateur des Cheveux de Hall rend la chevelure souple, soyeuse, brillante; il est sans rivaux pour la toilette.

Un vol audacieux

Un vol audacieux a été commis hier soir dans un hôtel du carré Chaboillez. Un vieux monsieur dormait dans une des salles de l'hôtel, lorsque le commis remarqua deux individus à l'air suspect qui semblaient se tenir près du dormeur. Il guetta chacun de leurs mouvements et il les vit s'emparer de la montre en or du veillard. Aussitôt, aidé d'un autre commis il empigna les deux voleurs. Ces deux derniers pris en flagrant délit protestèrent et prétendirent qu'ils voulaient protéger "leur vieil ami" qui était ivre.

Les constables Watson et O'Keefe arrivèrent sur les entrefaites et arrêtèrent les deux voleurs. Ils donnèrent leurs noms comme suit: Dolphus Collin, de St-Bazile, et Félix Forrest, de St-Jean de Matha.

On a trouvé sur eux la chaîne et la montre dont la valeur est estimée à \$150.

On a trouvé divers articles volés dans leurs valises.

Ce matin, le veillard étant dégrisé a déclaré qu'il savait que sa montre était volée et qu'il ne connaissait ni Collin ni Forrest.

Le procès est remis.

Un Ami Fidèle—Le Pain-Killer de Perry Davis. Sans danger et toujours utile dans toute famille.

Coups de fouet

La petite ville de Clinton (Illinois) vient d'être le théâtre d'un incident tragico-comique qui a fait sensation dans la localité.

Depuis longtemps, M. Carroll, un accordeur de pianos demeurant dans les environs, avait pris l'habitude, quand il allait à Clinton, d'attacher son cheval et sa voiture devant la maison de Mme Berry. Celle-ci s'en était plainte à plusieurs reprises, mais l'accordeur de pianos restait sourd à toutes ses protestations.

Ces jours derniers Mme Berry, pendant l'absence de M. Carroll, s'est emparé du fouet de la voiture et s'est postée en embuscade en attendant le retour de l'accordeur. M. Carroll n'a pas tardé à paraître et Mme Berry l'a aussitôt assailli à coups de fouet. Après quelque instants de surprise, M. Carroll a arraché son fouet des mains de Mme Berry et lui a rendu ses coups avec usure.

En un instant, tout le quartier était en émoi: mais finalement les deux combattants ont été arrêtés et condamnés ensuite chacun à l'amende pour "conduite inconvenante sur la voie publique."

Bref, mais précis

La dyspepsie est redoutable. Le foie en désordre est une misère. L'indigestion est l'ennemi d'une bonne nature. L'appareil digestif humain est une des choses les plus compliquées et les plus merveilleuses de l'existence. Il est facile de le déranger.

Une nourriture grasse, dure, salée, une mauvaise cuisine, les tourments de l'esprit, des heures retardées, des habitudes irrégulières, et plusieurs autres choses qui ne devraient pas exister, on fait des Américains un peuple de dyspeptiques.

Mais la Fleur d'Asot de Green a fait beaucoup pour réformer cette mauvaise affaire et rendre le peuple américain si plein de santé qu'il peut bénéficier de ses repas et être heureux.

Souvenez-vous: Qu'il n'y a pas de bonheur sans santé. Mais la Fleur d'Asot de Green apporte la santé et le bonheur au dyspeptique. Demandez-en une bouteille à votre érogiste. Soixante-quinze cents.

Au Manitoba

Des cérémonies religieuses très imposantes et très solennelles auront lieu dans le cours de ce mois, à Manitoba. Les églises de St-Boniface, de St-Norbert et de Ste-Marie, de Winnipeg, seront consacrées par Sa Grandeur Mgr de Montréal.

La Question sur le Tapis.—Où puis-je me procurer une bonne Essence Culinnaire? Demandez les "Royal," ce sont les meilleures.

La situation au Manitoba

Tout le monde semble convaincu que l'honorable M. Norquay ne pourra pas se procurer les fonds nécessaires à la construction du chemin de fer de la vallée de la rivière Rouge et l'on discute dans le public les moyens de sortir de cette difficulté financière.

La seule ressource qui semble rester, est d'emprunter de l'argent dans la province, mais cela retarderait d'au moins un an la construction du chemin de fer. L'on attend M. Norquay à la fin de la semaine prochaine et c'est alors que la question sera décidée définitivement.

L'on pense que si le premier ministre eût pu emprunter son argent et terminer son chemin de fer cet automne, il aurait dissous la législature, fait des élections générales sur la question du chemin de fer et serait revenu avec une majorité imposante.

Il règne un grand malaise depuis une couple de jours dans les cercles ministériels et de longues conférences privées ont lieu à la résidence du lieutenant-gouverneur. Les travaux sur le chemin de fer se poursuivent très lentement et peuvent cesser d'un moment à l'autre. A l'heure qu'il est, il n'y a que deux équipes d'hommes employés à charroyer de la pierre pour la construction de piliers de quelques petits ponts.

Les plaidoiries se continuent dans la cause des brefs d'injonction.

Il y a un grand nombre de Mixtures contre la toux, mais un seul Baume d'Allen; essayez-le.

Statistique

"On compte, cette année, paraît-il en France, douze millions de francs de permis, ce qui implique 428,569 chasseurs.

Chacun d'eux tirera bien—pendant la période—trois cents coups de fusil. Cela fait pour la corporation un milliard deux cent quatre-vingt-cinq mille cent soixante-dix-sept coups.

Cette fusillade—si elle avait lieu à la file—durerait 64,299,875 heures, c'est-à-dire 2,670,824 jours, ou si vous aimez mieux 7,217 années.

Bloquons les chasseurs, nous obtenons une moyenne de 21,428,456 victimes; poids probable 42, 856,900 kilos.

Les... mal chancés peuvent figurer pour un bon tiers, soit 111,856 bredouilles.

Enfin, à raison de deux chiens seulement par chasseur, il y a sur pattes en ce moment 552,138 chiens.

Sans compter ceux des fusils.

Onguent d'Holloway

Les plaies, blessures, ulcérations et autres maladies affectant la peau, sont susceptibles d'amélioration au moyen de cet onguent rafraîchissant et curatif, qui lui a valu les plus fortes louanges de la part des personnes qui ont souffert durant des années de maladies de jambes, de poitrines en mauvais ordre, d'hémorrhoides, d'abcès et d'ulcères chroniques, après que tout espoir de guérison s'est éteint. Il n'y a que ceux qui ont fait l'expérience des effets adoucissants de cet Onguent qui peuvent se former une idée du confort qu'il apporte en diminuant l'inflammation et soulageant la douleur. Partout où l'Onguent d'Holloway a été employé, il a fait sa réputation, il a été recherché avec fureur comme le remède le plus facile et le plus sûr pour toutes ces sortes de maux. Dans la névralgie, le rhumatisme et la goutte, la même application, faite à propos, donnera un soulagement merveilleux.

Nos hommes riches

Les journaux ont beaucoup parlé des grandes fortunes acquises comparativement en peu d'années dans les différentes industries. Plusieurs de ces articles ont été écrits par des correspondants de journaux importants, et copiés par d'autres de moindre valeur. Les correspondants sont rarement des hommes versés dans les affaires et le tableau qu'ils font de ces hommes et de leurs affaires est uacine affaire dentelle: tel n'est pas le cas pour ceux que nous avons rencontrés. Nous constatons que lorsque des hommes ont fait de grandes fortunes par leur seul talent et leur seule industrie dans les affaires, ils ont su choisir avec sagacité et prévoyance telle genre d'affaires qui devait leur assurer le succès quand il s'y joignait le jugement. Aucun homme ne s'est montré devant le public comme modèle de réussite, tant sous le rapport de la richesse que sous celui de la grandeur des affaires (à l'exception des hommes de la bourse et de chemins de fer), avec plus d'avantage que le Dr G. G. Green de Woodbury, N. J.

Il est à la tête de plusieurs grandes industries, et il est comparativement encore un jeune homme. Quand le fait que la Fleur d'Asot, pour la dyspepsie et la maladie du foie et le Sirop Allemand de Boschee pour la toux et les troubles du poudon, se vendent d'une manière prodigieuse dans toutes les parties du monde, cela prouve que ce n'est pas un accident de fortune. Ses médecines sont reconnues comme excellentes, et ses remèdes connus, de même que ses affaires se sont accrues graduellement et constamment durant les dix-huit dernières années, grâce non seulement à la capacité du Dr Green connu comme homme d'affaires ou comme homme chanceux, mais aussi à la valeur des deux préparations.—*Tiré du N. Y. Weekly Sun, du 22 déc. 1886*

AVIS AUX MÈRES

Le "syrop calmant de Mme Winslow" devrait toujours être employé pour la dentition des enfants. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, apaise toutes les douleurs, guérit la colique, et est le meilleur remède pour la diarrhée. Vingt-cinq cents la bouteille.

Québec, 4 mai 1887—tan

Télégraphe d'alarme

1 rue Ste Ursule, station centrale.
2 Ste Anne et Auteuil.
3 Grisons et Ste Geneviève.
4 Haldimand et St Louis.
5 Jardins et Ste Anne.
6 Boudet et Port.
7 Hébert et Rempart.
8 Ste Famille et Hébert.
9 Séminaire de Québec.
10 Ste Julie et d'Atigny.
11 St-Jean et Collins.
12 Palais et Mac-Vinon.
13 St-Jean et St-Jacques.
14 Chantier Dinning (Champlain).
15 Epicerie Taylor.
16 rue Champlain, 474.
17 St-Jean et Sutherland.
18 St-Jean et St-Olivier.
19 Deligny et St-Olivier.
20 Maison Giblin (Champlain).
21 rue Champlain, 103.
22 Dalhousie et Arthur.
23 Côte de la Montagne, au bas.
24 Sault au-Matlot et S. Jacques.
25 Côte Dambourges et S. Paul.
26 St-François et la Chapelle.
27 Pied de la rue de l'Eglise.
28 Lemesurier, rue S. Paul.
29 Marché S. Paul, station.
30 l'Arrière et St-Dominique.
31 Fossés et Pont.
32 St-Valier et la Chapelle.
33 l'Eglise et St-Joseph.
34 Dorchester et des Commissaires.
35 Dorchester et N. D. des Anges.
36 St-Valier et Belleau.
37 Colomb et Nelson.
38 St-Anselme et St-Joseph.
39 Curon et la Reine.
40 Reine et Couronne.
41 Arago et Turgeon.
42 Prince Edouard et Grant.
43 Reine et Pont.
44 St-Dominique et St-François.
45 Dorchester et Ryland.
46 Artillerie et St-Julie.
47 St-Augustin et St-Patrice.
48 St-Patrice et Berthelot.
49 Grande Allée et Scott.
50 Artigny et St-Amable.
51 rue S. Amable, Bon Pasteur.
52 Grande Allée, Ste Brigitte.
53 St-Jean et Salaberry.
54 Ste Claire et Richelieu.
55 St-Jean et Ste Geneviève.
56 Robitaille et Latourrelle.
57 St-Augustin et St-Georges.
58 Parlement.
59 St-Jean et St-Eustache.
60 St-Eustache et Richelieu.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC COUR SUPÉRIEURE. District de Québec.

No 1015.
Dame MARIE MALVINA GRENIER, épouse commune en bien de Jean-Baptiste Garneau, de la paroisse de Notre-Dame de la Nativité de Beauport, dûment autorisée à ester en justice.
Demanderesse.
JEAN-BAPTISTE GARNEAU, de la paroisse de Notre-Dame de la Nativité de Beauport, cultivateur.
Défendeur.

UNE action en séparation de biens a été instituée en cette cause le trente et unième jour d'août dernier.
Québec, 7 Septembre 1887.
BLANCHET, DROUIN & DIONNE,
Proc. de la Demanderesse.
Québec, 9 Septembre 1887—1m 663

Sérieux cas de Choléra

— GUÉRIS PAR LE SEUL USAGE DE —

L'EAU MINÉRALE DE ST-LEON.

M. L. Robillard résidant à Montréal, rue Notre-Dame, No 361, nous autorise à donner les détails suivants :
Jeudi midi, ressentant de grandes douleurs dans les intestins, ces douleurs étant suivies de diarrhée et de vomissements, il en conclut que c'était le choléra du pays. Ses souffrances continuant jusqu'au soir, il se décida à faire usage de l'eau minérale de St-Léon. Il en prit un verre qui lui donna beaucoup de soulagement, il en prit un autre verre un peu plus tard, et enfin un dernier verre à la nuit qui calma complètement toutes ses douleurs.
Le lendemain matin, M. Robillard était complètement guéri, frais et dispos.

Cette Eau pour les cholériques est en vente chez us les détaillants à 25 cts le gallon. Demandez à votre Droguiste ou chez votre épicière. En gros et au détail.

Par

MM. GINGRAS, LANGLOIS & CIE

No 3, Port Dauphin, Québec.

Agents pour la Puissance

Québec, 21 juillet 1887—539

LOTTERIE NATIONALE

Les tirages mensuels ont lieu le

TROISIEME MERCREDI

DE CHAQUE MOIS.

La valeur des prix qui seront tirés le

MERCREDI,

17 septembre 1887

— SERA DE —

\$60,000

COUT DU BILLET

Première Série ----- \$1.00

Deuxième Série ----- 0.25

Demandez le catalogue des prix.

LE SECRETAIRE,

S. E. Lefebvre,

19, RUE ST-JACQUES

MONTREAL

VICTOR MARIER,

Agent pour la vente des Billets,

83, Rue d'Aiguillon,

QUEBEC

Québec, 29 août 1887—594

Manuel de Cantiques

(AIRS NOTÉS)

Contenant des prières à Sainte Anne, suivies d'un nouveau à Sainte Anne, confession, communion, messe et cantiques d'actions de grâces

Par Etienne LEGAR, chantre

Le prix est comme suit :

25 cents par exemplaire.

\$2.50 la douz. pour le commerce

S'adresser au bureau du

COURRIER DU CANADA.

instituteur pour académie

On demande un instituteur capable d'enseigner l'anglais, le français et le latin dans une académie. Salaire très convenable. S'adresser au bureau du Courrier du Canada.

Québec, 15 Ao 1887—6

Dernière Edition

LE PIQUE-NIQUE DE KNOWLTON

Knowlton, 16— Le pique nique organisé en l'honneur de l'hon. W.W. Lynch, sur les bords du lac Broome, promet d'être un magnifique succès. Il y a quinze cents personnes présentes, y compris les conservateurs les plus marquants du district.

Le train spécial venu de Montréal a été accueilli à son entrée en gare aux sons harmonieux des fanfares de Sutton et Knowlton.

On remarquait à bord les honorables L. O. Taillon, Lavolette, Blanchet et Starnes, MM. J. J. Curran, sénateur Ogilvie, échevins Archibald et White, Jos. Tassé, J. L. Archambault, C. R. Frs Benoit, J. Hall, Spencer, Poupore, Owens, E. R. Smith, du News de Saint-Jean, Alex. Smiley et autres.

Le discours de l'honorable M. Lynch sera le clou de la fête. Immédiatement après une bourse de \$20, lui sera présentée.

UNE FÊTE A BORD

La soirée donnée hier par le contre-amiral Vignes et les officiers de la Minerve, à bord de cette frégate, a été l'une des fêtes les plus brillantes que Québec ait jamais vues.

La décoration dont on avait revêtu le noble navire, pour la circonstance, était vraiment admirablement réussie.

Une tente immense déployée au-dessus du pont et rabattue sur les côtés le transformait en une magnifique salle de bal. Des draperies brillantes, des massifs de verdure, des faisceaux d'armes, de sabres, de baïonnettes étincelantes, des bassins avec jets d'eau entourés de roches et de mousse, des arbustes dissimulés ça et là, des oiseaux chanteurs enfermés dans des cages élégantes et répondant par leur gazouillement aux mélodies de l'orchestre, tout ce que le goût le plus délicat peut imaginer concourait à faire du pont de la Minerve un palais enchanté.

Placez dans ce décor charmant une foule de cinq à six cents invités, au milieu de laquelle se détachent les toilettes claires, les uniformes resplendissants, et vous aurez une idée de ce spectacle féérique.

Le programme contenait 18 danses beaucoup de danses vives—dont, disons-le à leur honneur, un grand nombre de nos dames canadiennes s'abstiennent par principe.

Le souper était magnifique, les vins généreux et abondants, le service très bien fait.

A trois heures il y avait encore foule sur le pont de la Minerve.

Le contre-amiral Vignes et ses officiers ont fait les honneurs du bord avec une courtoisie et une amabilité toutes françaises.

L'hon. Edward Blake a résigné son siège pour West-Bruce et l'orateur à émané son warrant pour un nouveau bref d'élection, afin de remplir la vacance.

Une grève considérable s'est déclarée lundi dernier parmi les ouvriers en clous dans le Staffordshire, en Angleterre. Cette grève a un caractère très grave et pourrait fort bien influer sur notre marché.

Le service anniversaire de Mademoiselle Chapais, sera chanté à St-Denis, lundi, le 19 courant, à 9 heures a. m.

Monument du Sacré-Cœur

Demain dimanche le 18 du courant aura lieu la bénédiction solennelle de la statue du Sacré-Cœur de Jésus par Son Eminence le Cardinal Taschereau à 4 heures p. m. à la porte de la chapelle de l'Hospice des Sœurs de la Charité. Ce sera une des plus belles cérémonies que nous ayons eues à Québec. La pose de la statue sur le clocher suivra immédiatement la bénédiction.

Téléphone

On peut se faire une idée de l'extension qu'a prise l'usage du téléphone en apprenant qu'il y en a aujourd'hui 147,000 en opération aux Etats Unis, soit un téléphone par à peu près 340 habitants.

Policiana

Il y a eu hier l'après-midi, réunion du Bureau de police, qui est composé du maire de Québec, du juge Chauveau et du recorder Dery.

Le sergent Giblin a été définitivement congédié de la force de police et le gardien de la paix Longchamp a été promu à ce grade.

Un nouveau gardien de la paix nommé Villeneuve a été engagé.

Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "28 Cedar St., New York, 25 Octobre, 1882.
"Messieurs, Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a eu cinq ans de nombreuses crises commencent à se montrer, et peu à peu se multiplient à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médicament. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrais facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance.
A vous sincèrement,
W. M. PHILLIPS."

DU PERE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la

Salsepareille d'Ayer

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des démangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et le 15 Octobre, depuis lors, j'ai obtenu une guérison complète. Je n'ai plus de plaies, et mon sang est devenu parfait en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie encore quelques plaies scrofuleuses. Je n'ai plus de démangeaisons, et je suis parvenu à obtenir une guérison complète, alors qu'il me croyait incurable, et le leur dis-je que je vous rassure, car j'ai écrit à Glover, Vt., 21 Oct., 1882.
A vous sincèrement,
H. W. PHILLIPS."

La SALSEPAREILLE D'AYER guérit la Syphilis, toutes les Affections Scrofuleuses, et toutes les plaies de la peau de tout âge, et toutes les affections de la gorge, du nez, de la langue, et de la bouche.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Prenez la Salsepareille d'Ayer, 21 Cedar St., New York.

Frechon, Lefebvre & Cie

1645, Rue Notre-Dame

Montréal

—total—

ORNEMENTS D'EGLISES.

GRANDE REDUCTION

Pour le temps des Vacances

Assortiment des plus complets et des plus variés de tout ce qui sert au culte et à l'ornementation des églises.

Québec, 5 juillet 1887—11 avril 1887—1an.

566

FAITES VOS CLICHÉS VOUS-MÊME !!

ANTITYPE

POUR STÉRÉOTYPER

PAR LE

PROCÉDÉ DU PAPIER MACHÉ

C'EST LE MEILLEUR APPAREIL

qui ait jamais été OFFERT AU COM

MERCE, pour tous les genres de travaux

de gravure, pour chemins de fer

lignes et Régions, Etiquettes, Entêtes de

Journaux, Texte d'Annonces à long terme,

Reproduction de gravures, etc., etc.

On ne peut en temps et lieu à évaluer les moindres

pour éviter, la destruction des moules en papier

après avoir les plus grandes facilités.

L'appareil peut être mis en opération

avec l'huile de charbon, ou le gaz. On

ne dépense pas plus d'une pièce d'huile de

charbon pour 10 à 12 heures de travail.

La machine est tellement simplifiée qu'un enfant de 12 à 15 ans peut la travailler

facilement. Grandeur de la machine, 18 x 30.

APPAREIL COMPLET AVEC DES INSTRUCTIONS DÉTAILLÉES.

Ordre ou demande d'informations peuvent être adressés aux soussignés, seuls agents

MONSIEUR MORSEY, Rue Lacombe, 18, QUÉBEC.

P. N. CATERON, Fils, Rue Hubert, 11, MONTREAL.

577

Palmo-Sulphur Soap.

Merveilleusement efficace pour enlever les impuretés de la peau et la conserver dans un état de santé parfaite. Il embellit la peau, et comme tout curatif des Plaies et Rides, il est le meilleur remède de tout genre. Il est d'une action douce et sûre, et ne cause aucune irritation.

Il est d'une action douce et sûre, et ne cause aucune irritation.

Il est d'une action douce et sûre, et ne cause aucune irritation.

Il est d'une action douce et sûre, et ne cause aucune irritation.

Il est d'une action douce et sûre, et ne cause aucune irritation.

Il est d'une action douce et sûre, et ne cause aucune irritation.

Il est d'une action douce et sûre, et ne cause aucune irritation.

Il est d'une action douce et sûre, et ne cause aucune irritation.

Il est d'une action douce et sûre, et ne cause aucune irritation.

Il est d'une action douce et sûre, et ne cause aucune irritation.

Il est d'une action douce et sûre, et ne cause aucune irritation.

Il est d'une action douce et sûre, et ne cause aucune irritation.

Il est d'une action douce et sûre, et ne cause aucune irritation.

Il est d'une action douce et sûre, et ne cause aucune irritation.

Heures des offices du Dimanche

ET DES JOURS DE FÊTES

DANS LES

Eglises catholiques de Québec.

Haute-Ville

BASILIQUE.—R. M. Jos. Auclair, curé.—
Rue Buade et LaFayette.
MESSSES BASSES : 5 hrs, 6 hrs, 7 hrs, 8 hrs.—
GRAND MESSE : 9 1/2 hrs A. M.—VÉPRES : 2 1/2 hrs P. M.

CONGREGATION N. D.—R. P. Saché, Sup.—
Côté des rues Dauphine et d'Auteuil.
MESSSES BASSES : 5 1/2 hrs, 6 hrs et 7 hrs A. M.—
SALUT : 5 hrs P. M.

CHAPELLE DU SEMINAIRE.
MESSSES BASSES : 5 1/2 hrs, 6 hrs, 6 1/2 et 7 hrs A. M.

EGLISE ST-PATRICE.—R. P. M. S. Burke,
Supérieur.—Rues St-Stanislas et McMahon.
MESSSES BASSES : 5 1/2 hrs, 7 hrs, 8 hrs A. M.—
GRAND MESSE : 10 hrs A. M.—VÉPRES : 7 hrs P. M.

CHAPELLE DE L'HOTEL-DIEU.—R. M. M.
Beaulieu, Chapelain.—Rue Charlevoix.
MESSE BASSE 6 hrs A. M. VÉPRES : 2 1/2 hrs P. M.

Basse-Ville

**CHAPELLE NOTRE-DAME D LA VIC-
TOIRE.**—Rue Notre-Dame. Chapelain :
R. M. J. B. C. Dupuis.
MESSSES BASSES : 6 1/2 hrs et 7 hrs A. M.
Séminaire : 6 1/2 hrs et 7 hrs A. M.

Faubourg St-Jean
EGLISE ST-JEAN-BAPTISTE.—R. M. F. F.
X. Plamondon, Curé.—Rue et faubourg
St-Jean.
GRAND MESSE : 9 1/2 hrs A. M.—VÉPRES : 2 hrs P. M.—
ARCHICONGRÉGATION : 7 hrs P. M.
MESSSES BASSES : 5 1/2 hrs, 7 hrs, et 8 hrs A. M.

CHAPELLE DU BON PASTEUR.—Chapelain.
—R. M. A. A. Blais.—Rue de Lachetrotière.
MESSE BASSE : 6 hrs A. M. SALUT : 4 heures P. M.

CHAPELLE DES SŒURS DE LA CHARITÉ.
—R. M. E. Bonneau, Chapelain.—Rue
Richelieu.
MESSE BASSE : 6 hrs A. M.—SALUT : 5 hrs P. M.

CHAPELLE ST-BRIGITTE.—Grande Allée,
Rue St-Louis.
MESSE BASSE : 7 hrs A. M.—SALUT : 4 hrs P. M.

St-Roch

EGLISE ST-ROCH.—R. M. F. H. Bélanger,
Curé.—Rue Joseph et de l'Eglise.
MESSSES BASSES : 6 1/2 hrs, 7 1/2, 8 1/2 et
9 1/2 hrs A. M.—VÉPRES : 2 hrs P. M.
GRAND MESSE : 9 1/2 hrs A. M.—VÉPRES : 2 hrs P. M.

CHAPELLE DE LA CONGREGATION.—
Rue St-Joseph.—R. P. Désy, chapelain des
congrégations.—R. M. F. Faguy,
desservant.

MESSE BASSE : 6 1/2 hrs A. M.—GRAND MESSE :
9 1/2 hrs A. M.—VÉPRES : 2 hrs P. M.—OFFICE
DU SOIR : 7 hrs P. M.

St-Sauveur

EGLISE ST-SAUVEUR.—R. P. Grenier,
Supérieur.—Rue Masson et Boissieu.
MESSSES BASSES : 5 1/2 hrs, 6 1/2 hrs, 7 1/2 hrs, 8 1/2 hrs
—GRAND MESSE : 9 1/2 hrs A. M.—VÉPRES : 2 hrs P. M.—
ARCHICONGRÉGATION : 7 hrs P. M.

CHAPELLE N. D. DE LOURDES.—R. P.
Jodoin, Directeur.—Rue Hermine.
Congrégation pour les hommes.—MESSE BASSE
6 1/2 hrs A. M.

Congrégation des jeunes gens.—R. P. Boisson-
nauld, directeur.—MESSE BASSE : 7 hrs A. M. m. s.
Ces deux messes sont pour les congrégations
seulement.

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

DÉPART DE QUÉBEC

Train local à 9 h. a. m.
Train Express direct à 3.00 h. p. m.
Train Express direct à 10.03 h. p. m.

Les trains du dimanche partant de Québec
pour Montréal à 9 h. a. m. et 3.30 heures p. m.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL
Trains laissent Québec pour Halifax et St-Jean
à 8.15 a. m.
Pour la Rivière-du-Loup et Ste-Flavie à 2.30 p. m.
Pour la Riv. du Loup à 5.05 p. m.
Ces trains circulent sur l'heure du Eastern
Standard Time.

QUÉBEC-CENTRAL

Express—quitté Lévis à 2.45 p. m., arrive à
Sherbrooke à 8.40 p. m. et à New-York, 11.45
a. m.
Mixte—quitté Lévis 3.00 p. m., arrive à St-
François à 7.45 p. m.
Express—départ de New-York à 4.30 p. m.,
arrive à Lévis à 2.30 p. m.
Mixte—quitté Saint-François, 6.00 a. m.,
arrive à Lévis 11.15 a. m.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN

Allant au Nord
9.35 A. M. Train mixte laissera Québec pour
St-Raymond arrivant à 10.10 a. m.
et se rendant à la Rivière à Pierre
les mercredis et vendredis, arrivant à
à 11.50 hrs. a. m.
5.30 P. M. Train de la malle tous les jours
arrivant à St-Raymond à 7.15 et à
la Rivière à Pierre à 8.15 p. m.

Allant au Sud
6.00 A. M. Train de la malle laissera la Rivière
à Pierre tous les jours (St-Raymond
7.00 a. m.) pour Québec arrivant
à 8.45 a. m.
2.15 P. M. Train mixte laissera St-Raymond
tous les jours (Rivière à Pierre, les
mercredis et vendredis à 12.20 p. m.
pour Québec arrivant à 6.10 p. m.

GRAND-TRONC

TRAIN MIXTE

2.00 P. M.—Train mixte laissera la Pointe
Lévis pour Richmond et tous les points de
l'Est et l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.00 P. M.

TRAIN DU SOIR

8.30 P. M.—Express pour Richmond, Sher-
brooke, Island, Poud, Gorham, Lewiston,
Portland, Montréal et tous les points de l'Ouest,
de l'Est, et du Sud-Ouest et du Nord-Est.

Lignes de Steamers

LIGNE ALLAN

Un steamer de cette ligne laissera Québec pour
Liverpool, tous les jeudis, durant la navigation,
avec les passagers, arrêtant à Rimouski pour
le service de la malle.
Prix du passage de Québec :
Cabine \$60, et \$80 ; Cabine secondaire : \$30 ;
Entrepont : \$20.

COMPAGNIE DES PORTS DU GOLFE

Le *Miramichi* partira de Québec mardi, le 20
septembre, à 2 h. p. m., pour Pictou, arrêtant à la
pointe aux Pères, Summerside et Charlottetown.
Vente des billets de passage chez Leve et
Alden, vis-à-vis l'Hotel St-Louis.

Bateaux à Vapeurs

QUÉBEC ET LÉVIS

Les bateaux *South* et *North* font le trajet entre
Québec et Lévis tous les 10 minutes le jour et la
nuit. Prix du passage 3 cents.

TRAVERSE DE QUÉBEC A LÉVIS

QUÉBEC	LÉVIS
A. M.	P. M.
7.45 Malle pour	2.00 Malle de la Riv
Halifax. Accom-	du Loup.
modation pour la	7.30 Malle d'Halifax.
Rivière du Loup.	
P. M.	
2.00 Malle pour la	
Rivière du Loup.	
4.45 Accommodation	
pour la Rivière du	
Loup.	

Québec, 27 Novembre 1886

Pour le Québec Central

P. M.	A. M.
2.15 Express pour	11.30 Train mixte de
Sherbrooke	Saint-Joseph.
P. M. <td>P. M. </td>	P. M.
2.30 Train Mixte	2.30 Express de
pour St-Joseph	Sherbrooke

TRAVERSE DU GRAND TRONC

LAISSERA

QUÉBEC	STATION DE LÉVIS
P. M.	A. M.
1.45 Train Eclair	7.00 Malle de l'Ouest.
pour l'Ouest.	P. M.
P. M.	2.05 Malle de l'Ouest
8.00 Malle pour	6.30 Train mixte de
l'Ouest.	Richmond.

Yoyages intermédiaires pour fret.

ISLE D'ORLÉANS ET QUÉBEC

DE L'ILE D'ORLÉANS	DE QUÉBEC
8.00 A. M.	6.15 A. M.
10.00 A. M.	9.15 A. M.
1.30 P. M.	11.30 A. M.
3.30 P. M.	2.30 P. M.
5.30 P. M.	4.45 P. M.
	6.15 P. M.

LES DIMANCHES

11.30 A. M. 1.00 P. M.
1.45 P. M. 2.30 P. M.
4.00 P. M. 5.00 P. M.

Arrêtant à St-Joseph en allant et
revenant.

DE QUÉBEC A ST-ROMUALD

DE ST-ROMUALD	DE QUÉBEC
5.15 A. M.	6.00 A. M.
8.00 A. M.	9.00 A. M.
10.00 A. M.	11.30 A. M.
1.00 P. M.	2.00 P. M.
3.00 P. M.	4.00 P. M.
5.00 P. M.	6.15 P. M.

LES DIMANCHES

2.20 P. M. 1.30 P. M.
5.00 P. M. 3.00 P. M.
6.00 P. M.

Arrêtant à St-Romuald et quai Bowen's,
Sillery, en allant et revenant.

Tous les samedis, le vapeur fera un voyage
extra de St-Romuald et Sillery pour Québec, à
7 heures P. M.

QUÉBEC ET MONTRÉAL

Le vapeur *Montréal*, capt Roy, laisse Québec
pour Montréal, les lundis mercredis et vendredis à
5 heures P. M.

Le vapeur *Québec*, capt Nelson, laisse Québec
pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à 5
heures P. M.

SAGUENAY

Le vapeur *UNION*, quittera Québec, à 7.30 A.
M. les mardis et les vendredis.
Le vapeur *ST-LAWRENCE*, commencera le 17
Juin, partant de Québec à 7.30 A. M. les mercredis
et samedis.
Arrêtant à la Baie St-Paul, les Eboulements,
Malbaie, Rivière du Loup, Tadoussac, Ass. St-Jean
Ha : Ha : Bay et Chicoutimi.

VAPEUR L'AL ENTRE QUÉBEC ET MURRAY BAY
Le vapeur *Maguel*, commençant après le 1er
Juin, partira de Québec les mardis et jeudis à 10
heures A. M., et samedis, à 1 hrs. P. M., arrêtant
à la Baie St-Paul, Eboulements et Murray Bay.
DE RETOUR.—Partira de Murray Bay, à 7 hrs.
A. M., les lundis, mercredis et vendredis, arrêtant
aux ports déjà mentionnés.

On pourra se procurer des billets et retenir des
cabines pour les ports ci-dessus au bureau de la
Compagnie, quai St-André.

BERTHIER

Le vapeur *Montmaguy*, quittera le quai Cham-
plain à 3 hrs p. m., tous les jours pour St-Laurent.
St-Michel et St-Jean.

Les lundis, mercredis, jeudis et samedis pour
Berthier à 3 hrs p. m., par le même vapeur.

STE-CROIX

Le *Ste-Croix*, capt Boivert, part de Ste-Croix
tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain,
arrêtant à la pointe à Aubain, Pointe aux Tremblis
St-A. Antoine, Heure réglée par la marée.

GRONDINES

L'Etoile, capt Paquet, part des Grondines tous les
lundis et vendredis, remontant le lendemain, ar-
rivant au Cap Saint, Platon, Deschambault, Lotbinière
Grondines et St-Jean Deschambault. Heure régl
par la marée.

ST-NICOLAS

Le *Plerin*, Capitaine A. Baker, part tous les
jours de Québec, à 4 heures P. M., et de St-Nicolas
à 6 h. m.
Prix : aller et retour 30 cents.

STE-ANNE DE BEAUPRE

Le vapeur *Brothers* laissera Québec tous les
Dimanches, Lundis, Mercredis, Jeudis et Vendredis,
à 6 heures A. M. Au retour, le vapeur laissera
St-Anne vers 2 ou 3 heures P. M.
Les Mardis et Samedis, le vapeur laissera Québec
dans le courant de la journée et suivant la marée.
Le retour aura lieu le soir.

ST-JEAN-DESCAHAILLONS

Le *St-Louis*, capt Labelle, part de St-Jean Des-
chambault, tous les lundis et vendredis, arrêtant à
St-Emile, Lotbinière et Portneuf.
Départ de Québec, les mardis et samedis.
Heures réglées par la marée.
Prix : aller et retour 60 cents.

Lignes d'Omnibus

COUVENT DE BELLEVUE, CIMETIÈRE

BELMONT ET EGLISE ST-FOYE

DÉPART DES ÉTABLIS	DÉPART DE L'EGLISE ST-FOYE
LA SEMAINE	
6.30 A. M.	7.00 A. M.
8.45 A. M.	10.00 A. M.
2.15 P. M.	4.00 P. M.
6.15 P. M.	7.15 P. M.

Les Dimanches

Départ des établis à 1 heure P. M. et tous les demi
heures jusqu'à 5 hrs p. m. pour le Couvent de
Bellevue, Cimetière Belmont et église St-Foye.
Pour les cimetières Mount Hermon, Woodfield
et Couvent de Jésus-Marie, l'omnibus laissera les
établis à 1 heure P. M. et tous les demi heure jus-
qu'à 5 heures de l'après-midi.

Tous les jeudis aux cimetières Mount Hermon,
Woodfield et Couvent de Jésus-Marie à 2.15 heures
et le retour à 4.00 heures.
En prenant le tramway 15 minutes avant les
heures ci-dessus, on arrivera à temps pour prendre
l'omnibus.

CAP-ROUGE

Départ du Cap-Rouge à 8 1/2 a. m., arrive à Québec
à 10 heures a. m.
Départ du Bureau de Poste, Québec, pour Ber-
gerville et le couvent de Sillery à 11.45 a. m.
Départ de l'Eglise de Sillery à 1 heure p. m.,
arrive à Québec à 2 heures p. m.
Départ du Bureau de Poste pour le couvent de
Sillery et Cap-Rouge à 4.15 p. m.

A SILLERY

Un omnibus partira de la Halle du marché
Champlain, basse-ville, les Lundis, Mercredis,
Jeudis et Vendredis à 3 1/2 de l'après-midi.
Les mardis et samedis à 11 1/2 heures A. M. et à
3 1/2 de l'après-midi.

SE-AMBOISE (Jeune-Lorette.)

Départ de Québec, tous les jours, à 4 heures p. m.
de chez Ant. Blondeau, épicer, coin des rues de la
Coronne et St-Valier, St-Roch.
De St-Ambroise, (Jeune Lorette.) pour Québec.
tous les jours à 8 hrs A. M.
Prix, 40 cents aller et retour.

CHATEAU RICHER

Départ de Québec tous les jours à 4 heures P. M.,
chez Jean Lemelin, épicer, 111, rue du Pont, St-
Roch. Départ du Château Richer à 6 1/2 heures du
matin, Prix, aller et retour 60 cents.
Les dimanches de Québec à 6 heures du matin.
Prix : aller et retour, 60 cts.

BARRIÈRE DU SAULT MONTMORENCY

Deux omnibus partiront du Pont Dorchester pour
le Sault Montmorency, tous les jours, matin à 10
heures et 11 1/2 heures.
L'après midi à 5 1/2 heures
Départ de la Barrière du Sault, le matin à 7
heures. L'après-midi à 2 et 4 heures.
Les dimanches, de la Barrière du Sault à midi
et à 5 heures p. m. De Québec, à 1 1/2 heure p. m.
et 6 1/2 heures p. m.
Prix : aller et retour, 20 cts.

DE QUÉBEC A ST-TITE DES CAPS

La voiture transportant la malle pour St-Tite
des Caps, prendra des passagers pour Sault Mont-
morency, Château Richer, Ange Gardien, Ste-Anne,
St-Férol St-Joachim et St-Tite des Caps.
Le départ a lieu tous les jours à 4 heures de
l'après midi, de chez Evariste Drouin, épicer coin
des rues Ste Marguerite et Grant, St-Roch.

Ascenseurs

Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, de
7 heures du matin à 9.30 du soir.
Les mardis et samedis, de 6 heures du matin
à 9.30 du soir.
Le dimanche de midi à 9.30 h du soir.
Prix : 3 cents, 5 cents aller et retour, ou deux
passages.

Chars Urbains

LIGNE DE LA RUE ST-JEAN

Voyage tous les jours de 8 hrs du matin
8 heures du soir, et font le trajet tous les 10 minutes
entre la barrière Ste-Foye et le bureau du *Courrier
du Canada*. Prix : 5 cents.

LIGNE DE ST-ROCH

Font le trajet tous les 15 minutes entre la
barrière St-Valier et le marché Champlain, tous
les jours depuis 6 hrs du matin jusqu'à 9.25 hrs
du soir.
Prix : 5 cents.

Arbres d'ornementation

M. JOSEPH BOIVIN, de Saint-Ambroise,
est déjà connu de nos lecteurs comme un
épénitiste jouissant d'une grande réputation.
Nous aimons à le signaler au public encore une fois
pour le soin particulier qu'il donne à l'entretien des
arbres fruitiers et à ceux destinés à orner les
devantures des maisons. Il a constamment en
main des rosiers, des pruniers, des pommiers, etc.
M. Boivin invite les personnes qui désirent orner
leurs demeures en plantant des arbres de choix à
visiter la collection qu'il possède et qu'il vend à des
prix extrêmement réduits.
Québec, 12 sept 1887—1m 665

LA VIGUEUR DES CHEVEUX

D'AYER

(Ayer's Hair Vigor.)

rend le brillant et la fraîcheur de la jeunesse
aux cheveux gris ou décolorés, en même temps
qu'elle leur donne une riche couleur chataine
ou noir foncé, ainsi qu'on le desire. Elle s'en-
servant on peut donner aux cheveux blancs ou
roux, une teinte foncée, les rendre plus épais,
et presque toujours guérir la calvitie.

Elle arrête la chute des cheveux, stimule
et rend la vigueur à une croissance faible et
malade, elle empêche et guérit les croûtes et
la teigne, ainsi que toutes les maladies du
 cuir cheveu. Comme article de Toilette
pour Dames, la Vigueur est sans pareille ;
elle ne contient ni huile ni teinture, elle rend
la chevelure douce, brillante, et soyeuse,
tout en imprégnant d'un parfum suave et
permanent.

M. C. P. BUCHANAN écrit de Kirk, O. 2. Juil-
let, 1887 : "L'antenné dernier mes cheveux
commencent à tomber, et dans un court
espace de temps je deviens presque chauve.
J'essaie la Vigueur de cheveux d'AYER, et avant
que le premier flacon finisse, la chute des
cheveux s'arrête, et une nouvelle crue
commence à pousser. Maintenant ma tête
est couverte d'une chevelure abondante et
vigoureuse."

J. W. BOWEN, Propriétaire du *McArthur
(Old) Engine*, dit : "La Vigueur des
Cheveux d'AYER est une excellente pré-
paration pour les cheveux. J'en parle par
expérience. Elle développe une nouvelle
croissance de cheveux noirs et soyeux. La
Vigueur est aussi un remède sûr pour la
teigne."

M. AUGUS FAIRBANKS, le chef de la cé-
lèbre "Famille Fairbanks", Vieux-Québec, écrit
de Québec, le 6 Janvier, 1880 :
"Depuis que mes cheveux ont commencé à
grisonner, le ne sers de la Vigueur des
Cheveux d'AYER, je n'ai pu compter
une apparence de jeunesse—une chose véri-
tablement si importante pour tous ceux
qui sont obligés de paraître au public."

Mme. J. A. PRESOTT, écrivant de *The
Street*, No. 25, Châteaufort, Montréal, le 14 Avril
1882, dit : "Il y a deux ans environ, le poids
de ma tête augmenta, et mon cuir cheveu se
dépouilla, et je commençai à perdre mes che-
veux, devinant ainsi long et épais, et
quand la chute s'arrêta, je commençai à
croire à la Vigueur, et je n'ai pu compter
depuis ce temps en temps, une seule
toilette."

Nous avons des cartons de la Vigueur des
Cheveux d'AYER, en vente chez les
Charmes d'AYER, Cap-Sauvé, et dans
tous les points de la ville.

PREPARE PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendu par tous les Droguistes.

Les pilules et l'onguent Holloway

LES PILULES purifient le sang, et guérissent
tous les dérangements du foie, de l'estomac,
des reins et de la vessie. Elles font le
force et la santé aux constitutions faibles, et
sont d'un secours inappréciable dans les in-
dispositions des personnes du sexe de tout âge.
Pour les enfants et les vieillards, elles sont de
prix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infailible pour les douleurs des
jambes, la poitrine, pour les vieilles pla-
sures, piqûres et ulcères.